

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****25160858***

le,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

10 DEC. 2025

DU BRABANT WALLON

GreffeN° d'entreprise : **0440 371 387****Nom**(en entier) : **ROCHESTER SENSORS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Lavoisier 6 1300 Wavre****Objet de l'acte : Nomination administrateur délégué**

I. Extrait des décisions écrites des administrateurs du 4 décembre 2025 :

" [...]

1. Nomination d'une personne déléguée à la gestion journalière

Les Administrateurs décident de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, M. Cedric JOTTARD, domicilié Avenue Jean Hermant 12, 1330 Rixensart, Belgique, en qualité de personne déléguée à la gestion journalière de la Société.

Le mandat de délégué à la gestion journalière de M. Cedric JOTTARD ne sera pas rémunéré.

[...]

Conformément à l'article 26 des statuts de la Société, la Société est valablement représentée, dans les limites de la gestion journalière, par la personne déléguée à la gestion journalière, agissant seule.

2. Pouvoirs

Les Administrateurs décident de donner tous pouvoirs à Me Vincent Dirckx et/ou Me Charles-Antoine du Bus et/ou Me Caroline Humblet, ainsi qu'à tout autre avocat du cabinet CMS DeBacker, ayant son siège à Chaussée de La Hulpe 178, 1170 Bruxelles, chacun avec autorisation d'agir seul et avec pouvoir de subdéléguer, pour procéder à toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre des décisions adoptées ci-dessus et à leur publication aux Annexes du Moniteur belge. À cette fin, le titulaire de la présente procuration peut, au nom de la Société, faire toute déclaration, signer tout document et instrument et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

[...]"

Caroline Humblet,
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).